



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-34

L'an deux mille dix-sept, à 10h
Le 16 novembre, à Chauvonnecourt (55)

Date de convocation	11 octobre 2017
Nombre de délégués :	
🔥 Titulaires	36 Titulaires
🔥 Suppléants	36 Suppléants
🔥 Présents	20 Présents
🔥 Votes par procuration	0 Vote par procuration

Étaient présents :

Mme Morgane PITEL
M. Daniel COURTAUX
M. JF DAMIEN
M. JC JACQUEMART
Mme Maryse DESPAS
Mme Mireille GAZIN
M. Pascal GILLAUX
Mme Dominique HUMBERT
M. Claude LALLEMENT
M. Eddy LAURENT

M. Michel NORMAND
M. Jean PANCHER
M. Robert PASCOLO
M. Philippe CLAUDE
M. Yvon HUMBLLOT
Mme Thérèse BERGER
M. Jean-Pierre RENVOY
M. Daniel ROUVENACH
M. Claude WALLENDORFF
M. François BUSSIÈRE

Objet de la délibération :

Développements du logiciel OSIRIS-Inondation

Résultat du vote
Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-34

Objet de la délibération :

Développements du logiciel OSIRIS-Inondation

Dans le cadre de ses missions, l'EPAMA a rejoint en 2005 le projet OSIRIS-Inondation. Il s'agit d'un logiciel d'aide à la prise de décisions en préparation et gestion de crise et destiné en priorité aux communes et aux responsables locaux.

Le logiciel OSIRIS-Inondation s'inscrit dans une démarche plus large élaborée par l'EPAMA. Celle-ci s'articule autour d'une plateforme, le Portail Risque Inondation, qui centralise toutes les étapes de la démarche : état d'avancement des Plans Communaux de Sauvegarde, référencement et déploiement des repères de crue, réseau et travail collaboratif, service InfoMeuse, organisation des exercices inondation annuels.

Jusqu'à aujourd'hui, ce logiciel était porté par le modèle hydraulique STREAM, réalisé dans les années 2000. Récemment, dans le cadre du projet MHYM (Modélisation HYdraulique de la Meuse), un nouveau modèle, plus performant et plus efficace, a été développé. OSIRIS doit donc être adapté à ce nouveau modèle, afin de pouvoir le recevoir. En adaptant le logiciel, il pourra également être déployé au sein des communes riveraines des affluents de la Meuse.

Cette action est inscrite au PAPI Meuse, Axe 3 « Alerte et gestion de crise », action F3-1

Le plan de financement envisagé au PAPI est le suivant :

EPAMA en autofinancement à hauteur de 20% : 40 000€

Subventions Fonds Barnier à hauteur de 40% : 80 000€

Subventions FEDER à hauteur de 40% : 80 000€

Pour un total de 200 000€ HT engagés.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le comité syndical :

- approuve l'opération « développements d'OSIRIS inondation »
- valide le plan de financement présenté ci-dessus,
- autorise la présidente à signer toutes pièces relatives à ce dossier

La Présidente



Morgane PITEL